

<https://ugtg.org/spip.php?article1000>



# LKP : Signature d'un accord avec les concessionnaires auto

- Dossier spécial LKP - Accords -



Date de mise en lignemercredi 15 juillet 2009

---

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

---

**Après trois séances de négociations avec les concessionnaires auto, un accord a été conclu le mardi 07 juillet 2009 à 23 heures. Cet accord porte sur plusieurs centaines de pièces détachées. Il s'agit de pièces pour toutes les marques et tous les modèles (à l'exception des grosses cylindrées).**

**Lors du 1er round des négociations, les profiteurs avaient proposé une baisse de 5% qui avait été repoussée par la délégation du LKP. Au cour du 2ème round qui s'est déroulé le mardi 01 juillet, les mêmes concessionnaires ont alors proposé une baisse de 10% ; mais à la condition de faire réparer la voiture dans leurs ateliers ! Ce qui signifiait la mort des artisans garagistes guadeloupéens ! Après s'être déclarés prêts à discuter sur les -20% (la revendication du LKP) les membres de la délégation avaient solennellement déclaré que "jamais nous n'accepterons une baisse de - 10% assortie d'une obligation de monter les pièces dans leurs ateliers.**

**Alain Plaisir, le camarade dirigeant qui conduit ces négociations sur les baisses des prix, s'est dit très satisfait de cet accord, car nous sommes tout proche de la revendication initiale qui était de - 20%.**

**Enfin, il est à noter que ces négociations se déroulent 4 mois après le protocole de fin conflit du 4 mars 2009, donc sans rapport de force. La mobilisation sur le terrain doit donc se poursuivre.**

## **ENGAGEMENT DE BAISSSE DE PRIX**

Relevé de conclusions de la rencontre du 7 juillet 2009 entre le LKP, les représentants de la Région Guadeloupe et les responsables des Concessions Automobiles signataires en présence de l'État en Sous-Préfecture de Pointe-à-Pitre.

Le président de séance présente les excuses du représentant de la Région qui, pris par des engagements auxquels il ne peut se soustraire, est empêché.

Au terme des réunions des 4 juin, 30 juin et du 7 juillet 2009 relatives aux négociations engagées en vue de décider d'une baisse des prix des familles de pièces détachées présentées par le LKP, les représentants du LKP et les Concessionnaires automobiles conviennent de ce qui suit :

1. Est définie une liste de familles de pièces détachées par le LKP et les Concessionnaires automobiles : Annexe 1
2. Une remise tarifaire de 15% est accordée sur les pièces montées en atelier ou achetées aux magasins « pièces de rechange » des concessions. Cette remise est réservée exclusivement aux particuliers.
3. Cette remise concerne exclusivement les pièces détachées des véhicules des segments I1 (Renault Twingo, Peugeot 107, Citroën C1....) ; I2 (Renault Clio ; Peugeot 207 ; Citroën C3....) et M1 (BMW série 1 ; Citroën C4 ; Ford Focus, Audi A3....) ;
4. Cet accord est valable 1 an. Elle sera applicable au plus tard le 1er septembre 2009.

A Pointe-à-Pitre, le 07 juillet 2009

Pour le Préfet de la Région Guadeloupe, l'Adjoint du DDCCRF  
Georges BEAUPREAU

Le représentant du LKP,  
Alain PLAISIR

Les concessionnaires automobiles :  
Alain FORGEUR (AUTO GUADELOUPE),  
Ludovic ERBEIA (CAMA),  
Philippe FLASZYNSKI (SGDM),  
Thierry LESUEUR (SORECAUTO),  
Olivier DIORE DE PERIGNY (CARMO),  
Frédéric BANCET (SOGUADIA)  
Jean-François MIALLET (SOGUAVA),  
Thierry MINJAUW (TTSA),  
Gilbert GARABEDIAN (GSA),  
Jean-Pierre GALLICE (SORECAR),  
Thierry DE LIGNY (BCA et BCM)

\*\*\*\*\*

## **ANNEXE 1**

**Liste des pièces détachées bénéficiant d'une remise tarifaire de 15% chez les concessionnaires automobiles.**

Joints en caoutchouc - joints pour moteurs - courroies en caoutchouc

Condensateurs - fusibles - relais - fils et faisceaux électriques - charbons électriques

Goupilles, rondelles, de fer ou d'acier

Moteurs et pistons de moteurs - stèles - pistons - vilebrequins - arbres à cannes - paliers - soupapes - embrayages  
et disques - combustibles cylindres

Pompe à huile

Ventilateur hélice